

CONSEIL COMMUNAL DE PULLY - SEANCE DU 19 JUIN 2024

INTERPELLATION

Monsieur le Conseiller municipal Marc Zolliker,

Début juin, un tout-ménage de la Confédération (Office fédéral des routes-OFROU) nous informait de la fermeture du Pont de Chenaule enjambant l'autoroute, du 10 juin 2024 à fin novembre 2024, résultant en la fermeture de l'axe de transit entre la Route de Belmont et les Monts de Pully via la Route de Chenaule.

Cette information confirmait l'information donnée oralement par vos soins récemment, tout en mentionnant également que ces travaux seraient suivis par un renouvellement des infrastructures concernant la Route de Chenaule. Vous aviez mentionné que la fermeture de cette route durerait environ jusqu'à novembre 2025, ce qui n'est pas précisé dans le tout-ménage précédemment mentionné.

Compte tenu de ces informations, je me permets de vous poser les questions suivantes :

- Les travaux de réfection du Pont de Chenaule dureront environ 6 mois. Pourquoi les travaux relatifs aux infrastructures de la Route de Chenaule n'ont-ils pas été programmés pendant la même période, y compris l'obtention des crédits nécessaires, résultant en conséquence en la fermeture de cet axe routier pour une période de 18 mois ?
- Les travaux sur la route de Chenaule prévoient-ils un discret élargissement des 2 zones de croisement à haut risque, et si ce n'est pas le cas, pourquoi, et si ces 2 zones seront-elles équipées de panneaux routiers indiquant la priorité aux véhicules se déplaçant dans le sens de la montée, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui ?

En vous remerciant des réponses que vous donnerez à ces questions, recevez, Monsieur le Conseiller municipal, mes cordiales salutations.

Bertrand Yersin